

## ATELIER REGIONAL SUR LA CONSTRUCTION D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU PASTORALISME EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

### Communiqué final

1. Sur initiative conjointe du FIDA, de la FAO, de VSF-International, de la SNV, de VSF-Belgique et des trois réseaux de producteurs ouest-africains (APESS, RBM, ROPPA et CORET) s'est tenu à Bamako, au Mali, du 7 au 9 janvier 2016, l'atelier régional sur la construction d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre. La cérémonie d'ouverture de la réunion a été présidée par M. Mamadou Coulibaly, Conseiller Technique au Ministère du Développement Rural du Mali, en présence de MM. Modibo Touré (FAO), Amady Coulibaly (SNV), Bello Tukur Mohammed (CORET) et Abdoul Aziz Ag Alwaly (RBM).
2. L'objectif de la rencontre était d'appuyer le processus de représentation des pasteurs dans les dialogues politiques, d'identifier les acquis et les défis majeurs à relever et de convenir des priorités d'investissement, notamment dans le domaine de la connaissance (production d'évidences scientifiques), des infrastructures structurantes et des services. Autrement dit, les travaux avaient pour ambition d'influencer l'avenir, en favorisant la mise en œuvre de futures politiques concertées et cohérentes aptes à contribuer au renforcement de la résilience et à l'amélioration de la viabilité économique et sociale des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et du Centre.
3. Ont pris part à la réunion : (i) les mandataires des organisations de la société civile pastorale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; (ii) les responsables des institutions publiques en charge de l'élevage et du pastoralisme au Mali ; (iii) les représentants des institutions d'appui technique, d'intégration et de coopération sous régionale ; (iv) les représentants des ONG partenaires du mouvement associatif pastoral et agropastoral ; et (v) les agences de coopération bilatérale et multilatérale.
4. Les travaux de l'atelier régional ont été structurés en trois sessions :
  - i. *présentation et discussion des initiatives et des cadres de consultation-concertation en Afrique de l'Ouest et du Centre.*: (i) les enjeux et le futur du pastoralisme et la cartographie des acteurs concernés en Afrique de l'Ouest et du Centre ; (ii) le plan stratégique du Réseau Billital Maroobé (RBM) ; (iii) la stratégie de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) ; (iv) l'approche du ROPPA sur les questions de d'élevage et de pastoralisme ; et (v) le cadre de concertation des producteurs ruraux (APESS/RBM/ROPPA/CORET) ;
  - ii. *présentation et discussion des expériences et des initiatives de renforcement des capacités et des connaissances* : (i) la plateforme des connaissances pastorales de la FAO ; (ii) la consultation mondiale sur le pastoralisme et l'élevage ; (iii) la Coalition

pour le Lobby en faveur du Pastoralisme en Afrique de l'Est ; (iv) les activités de VSF International ; (v) les résultats de l'étude sur les dynamiques sociales liées à la mobilité pastorale entre les pays du Sahel et les pays côtiers ; et (vi) la démarche méthodologique et les résultats de l'étude sur la réduction des inégalités des revenus pastoraux ;

- iii. préparation de la session spéciale sur le pastoralisme du Forum Paysan prévu à Rome en février 2016 : (i) présentation du FIDA et son engagement avec la société civile à travers le Forum Paysan ; (ii) Présentation des activités du FIDA sur le pastoralisme sur l'élevage dans la région ; (iii) Présentation et validation des résultats préliminaires de la consultation sur le pastoralisme, mené par le réseau de Vétérinaires Sans Frontières International (VSFI) en préparation du Forum Paysan à Rome.

**5. A l'issue des échanges sur les cadres de concertation-consultation, l'atelier estime que les défis majeurs à relever sont repérables à trois niveaux :**

- mettre en œuvre une vision commune entre les pays sahéniens et les pays côtiers, ainsi qu'entre la société civile pastorale et autres acteurs sur les stratégies régionales de développement de l'élevage pastoral, en tirant profit de la dynamique impulsée par les rencontres de N'Djamena et Nouakchott ;
- améliorer la connaissance des systèmes pastoraux, l'interconnexion et les dispositifs d'information des acteurs ;
- renforcer la sécurité des personnes et des biens dans les zones pastorales, agropastorales et transfrontalières, grâce à la promotion des actions de développement.

**6. Le regard porté par l'atelier sur les enjeux fait ressortir six axes principaux :**

- la sécurisation de la mobilité et du foncier pastoral, en lien avec l'amélioration de la gouvernance foncière (accords sociaux, systèmes de gestion des espaces, des infrastructures et des aménagements, relations avec les collectivités locales, etc.);
- l'accès aux facteurs de production et aux services économiques et sociaux adaptés à la réalité du pastoralisme (financement, aliment du bétail, éducation, santé humaine et animale, etc.) ;
- l'accès aux marchés et la modernisation du système d'élevage pastoral et des chaînes de valeur ;
- la sauvegarde et/ou l'amélioration du pouvoir économique des femmes au sein des ménages pastoraux et agropastoraux ;
- le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux et agropastoraux face aux défis posés par les changements climatiques et à la forte croissance démographique ;
- l'implication des organisations pastorales et agropastorales dans la formulation des programmes d'investissements.

7. L'atelier a insisté sur l'importance que revêtent certaines questions dans le contexte spécifique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment : (i) les insuffisances inhérentes aux politiques publiques ; (ii) la faible représentation des femmes et des jeunes dans les sphères décisionnelles ; (iii) le déficit de vision commune non seulement entre les pays, mais aussi entre les différents groupes d'acteurs ; (iv) la faible connaissance du secteur de l'élevage et du pastoralisme, à cause des limites inhérentes aux données et aux informations disponibles ; (v) les défis liés à la sécurité, à la croissance démographique et au changement climatique ; et (vi) l'importance des cadres de concertation comme instruments de promotion du dialogue et règlement des conflits. La prise en compte de ces questions devra figurer en bonne place dans l'agenda des politiques mises en œuvre aux différentes échelles (régionale, nationales et locales), mais aussi dans les initiatives promues par la société civile pastorale et ses partenaires.
8. **Au terme des échanges approfondis sur les expériences et initiatives de renforcement des capacités et des connaissances**, l'atelier estime qu'il est nécessaire d'avoir un espace de concertation sur l'élevage et le pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre. La configuration de cet espace de concertation devra être définie en prenant en compte plusieurs exigences, notamment : (i) l'optimisation du cadre de concertation créé en 2012 par les réseaux de producteurs ruraux (APESS, RBM, ROPPA et CORET) ; (ii) l'audit de ce cadre, en vue d'améliorer sa performance globale ; (iii) l'élargissement à d'autres organisations socioprofessionnelles qui partagent la même vision et les mêmes valeurs ; (iv) l'établissement d'un dispositif institutionnel spécifique pour les femmes au sein du cadre de concertation ; e( (v) l'identification des parties prenantes aux différentes échelles d'intervention (nationale, régionale et inter-régionale).
9. En ce qui concerne les missions et les premières actions stratégiques du cadre, l'atelier a mis l'accent sur les axes suivants :
- développer et/ou renforcer le plaidoyer pour la reconnaissance du rôle économique, social, culturel et environnemental de l'élevage et du pastoralisme ;
  - améliorer la connaissance de l'élevage et du pastoralisme (données statistiques, informations, savoir-faire, etc.) ;
  - assurer la défense des intérêts des éleveurs et des pasteurs (droits humains, intégration sociale et politique, etc.) ;
  - influencer les politiques publiques, notamment en matière d'allocation de ressources au secteur de l'élevage et du pastoralisme ;
  - développer la veille et le plaidoyer pour un cadre juridique propice à l'exercice de l'activité pastorale et dont les dispositions sont réellement appliquées ;
  - œuvrer pour la mobilisation effective de ressources financières endogènes par les organisations pastorales et agropastorales.

10. S'agissant de modalités de fonctionnement du cadre, l'atelier préconise les options suivantes :
- affinement de la feuille de route du processus de création du cadre de concertation ;
  - mise en place d'un Secrétariat pour la coordination et de Points focaux au niveau des pays ;
  - choix d'une périodicité de rencontres compatible avec les moyens financiers limités qui seront alloués au fonctionnement du cadre.
11. Examinant la feuille de route pour la mise en place, l'atelier a identifié trois grandes étapes à franchir :
- la finalisation des supports de base de l'espace de concertation, en s'appuyant sur les résultats de l'atelier ;
  - la conduite d'une vaste campagne d'information de toutes les parties prenantes (y compris le restitution des résultats de l'atelier de Bamako) ;
  - la mise en place formelle du cadre de concertation et de ses relais au niveau des pays.
12. En ce qui concerne la composition du comité chargé de la mise en œuvre et du suivi de la feuille de route, l'atelier a désigné les institutions suivantes :
- ROPPA ;
  - RBM ;
  - APSS ;
  - CORET ;
  - FAO/FIDA ;
  - VSF-I ;
  - SNV.
13. L'atelier recommande au comité de désigner en son sein une institution qui aura la charge de coordonner le travail à accomplir.
14. **L'atelier a adopté une Déclaration dans la perspective du Forum Paysan, prévu en février 2016, à Rome.** Cette Déclaration est le produit d'un large consensus entre tous les acteurs de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle sera soumise à l'attention des autorités politiques et des institutions d'intégration régionale, lors de la prochaine rencontre prévue à Niamey, en vue d'un meilleur portage politique.

Fait à Bamako, le 9 janvier 2016